

Construire nos lieux de vie avec la nature

par

Laure Quoniam

Architecte paysagiste, Agence Laure Quoniam

En bref

Les trente glorieuses ont opéré un bouleversement irréversible sur le paysage français. Saisie par le sujet, Laure Quoniam, étudiante en architecture aux Beaux-Arts de Paris à la fin de cette période, éprouve la nécessité de réconcilier l'acte de bâtir avec son ancrage dans le paysage. La découverte du métier balbutiant d'architecte paysagiste lui ouvre une voie. Après une formation aux États-Unis et des rencontres décisives, elle mène un premier projet d'espace public marquant : la réhabilitation du site du pont du Gard. Ce projet complexe la conduira à développer son agence, qui interviendra sur des lieux patrimoniaux, des parcs publics ou des jardins privés. Être architecte paysagiste, c'est, à ses yeux, s'appuyer sur les éléments environnementaux d'un site, uniques à chaque contexte, et tirer profit des émotions qu'il offre en tenant compte de la dimension temporelle imposée par la nature. « La création paysagère, c'est construire des tableaux dans l'espace comme un architecte avec une sensibilité de peintre. »

Compte rendu rédigé par Sophie Jacolin

L'Association des Amis de l'École de Paris du management organise des débats et en diffuse les comptes rendus, les idées restant de la seule responsabilité de leurs auteurs. Elle peut également diffuser les commentaires que suscitent ces documents.

Séminaire organisé grâce aux parrains de l'École de Paris du management :

Algoé · Carewan · Conseil régional d'Île-de-France · Danone · EDF · Else & Bang · ENGIE · FABERNOVEL · Fondation Roger Godino · Groupe BPCE · Groupe Caisse des Dépôts · Groupe OCP · GRTgaz · HRA Pharma² · IdVectoR² · IPAG Business School · L'Oréal · La Fabrique de l'industrie · MINES ParisTech · Ministère de l'Économie et des Finances – DGE · RATP · Renault-Nissan Consulting · SNCF · Thales · UIMM · Ylios ·

- 1. pour le séminaire Vie des affaires
- 2. pour le séminaire Management de l'innovation

Exposé de Laure Quoniam

Quand l'architecte se fait paysagiste

Le métier d'architecte paysagiste n'est reconnu en France que depuis une trentaine d'années. Son essor a accompagné un changement de perception du paysage et de l'intégration des constructions dans l'espace. Après des trente glorieuses ravageuses, qui ont vu proliférer des bâtiments sans la moindre résonance avec le terrain, une prise de conscience s'est fait jour sur la nécessité de rechercher une harmonie entre l'environnement et les édifices. Désormais, aucun maire de France n'envisage sa ville sans un parc ou des squares, et aucun promoteur ne lance un projet sans solliciter le concours d'architectes paysagistes. L'apport de ces derniers a enfin été compris. De grands noms ont émergé, comme Gilles Clément ou Alexandre Chemetoff.

J'ai commencé mon parcours, avant cette reconnaissance, par des études d'architecture. J'avais le désir de construire, mais je percevais confusément une carence dans cette discipline qui imaginait la vie des hommes au sein des bâtiments sans s'intéresser à la géographie qui les entourait. La dissociation était nette entre la construction et son environnement.

J'aimais également peindre. Allais-je plutôt prendre cette voie? À la fin de mes études, un heureux hasard m'a fait rencontrer le directeur des espaces verts de la ville de Paris, qui m'a demandé de l'assister pour aménager les berges de Saint-Maur, un parc long de 12 kilomètres. J'avais trouvé le métier idéal : construire des tableaux dans la nature. J'ai donc commencé une formation de paysagiste dans la seule école qui existait alors en France, à Versailles. On en compte aujourd'hui sept. J'ai également eu la chance d'obtenir une bourse pour poursuivre mon parcours à Harvard.

Le lieu impose son style

Le champ d'intervention des architectes paysagistes est très vaste, depuis les jardins privés jusqu'aux sites industriels, en passant par les parcs publics, les monuments, les places et les rues. J'ai la particularité de travailler essentiellement pour des domaines patrimoniaux, où je mets en correspondance l'histoire et l'avenir.

Le premier projet d'espace public qui m'ait été confié, en 1989, portait sur la réhabilitation du site du pont du Gard. Il a demandé douze ans de travail. Il révèle à quel point notre vision du paysage a évolué.

Les abords du pont étaient alors un véritable chaos, entrelacs de parkings et d'échoppes touristiques bâties au hasard, cachant le plus souvent la vue sur le monument. On acceptait à l'époque une telle situation, sans voir la dégradation du site naturel qu'elle représentait. « Le pont est là, que voulez-vous faire de plus? » ai-je d'ailleurs entendu au lancement du projet! Mon intention était justement d'en faire le moins possible, de donner simplement à voir le site.

Le pont étant classé au patrimoine mondial, le projet réunissait une palette d'interlocuteurs : UNESCO, État, maires des trois communes concernées et représentants du public. Les riverains s'étaient approprié cet aqueduc, au pied duquel ils avaient grandi et qui faisait partie de leur vie. Autant dire qu'ils n'avaient pas envie que l'on y touche. Les visiteurs, quant à eux, devaient pouvoir arriver en car et déambuler dans un espace piétonnier. Nous devions permettre au site d'absorber une forte affluence. Le pont du Gard est en effet le monument antique le plus visité de France, à raison d'un million de visiteurs chaque année, essentiellement en été. Notre programme devait donc tout à la fois réhabiliter et mettre en valeur un site archéologique, et concevoir un espace estival où il soit agréable de se promener et de se baigner.

Je me suis attachée à restituer la morphologie du lieu, à retrouver son caractère naturel. Toute une histoire y est imprimée : à proximité se trouve la carrière depuis laquelle les pierres ont été acheminées à gué; les champs

maraîchers attenants sont apparus au XVII^e siècle, à la faveur de fuites de l'aqueduc; un pont a été accolé au monument au XIX^e siècle pour le passage des charrettes...

De part et d'autre de l'édifice, deux types de nature se font face : d'un côté des arbres de bord d'eau, platanes et saules à feuillage caduc, de l'autre une garrigue persistante. Ce contraste m'a beaucoup aidée, notamment pour agrémenter de poches végétales deux parkings, un sur chaque rive. Nous avons décidé de rendre le site intégralement piétonnier. L'entrée, payante pour les visiteurs, a été laissée gratuite pour les riverains.

Une fois la réalisation terminée, un ami s'est rendu sur place et m'a confié : « *Je n'ai pas vu ce que tu y as fait.* » J'ai alors su que j'avais atteint mon objectif : trouver la réponse la plus adaptée au lieu plutôt que d'y imprimer ma marque. Ce principe régit d'ailleurs toutes mes réalisations. Le site, par son histoire et sa morphologie, détermine la solution. Ce serait une erreur profonde pour un paysagiste que d'y inscrire son propre style. Je revendique d'ailleurs ne pas avoir de style. Ma démarche a néanmoins quelques particularités : je sollicite volontiers des artistes et j'écoute longuement mes commanditaires. Je sais qu'au cours de mes recherches préparatoires, je serai saisie par une émotion. C'est la rencontre entre la question et cette émotion qui me fournit la réponse la plus pertinente. L'art et la fonctionnalité doivent toujours être liés. Si l'un des deux fait défaut, le projet échoue. Une chaise a beau être belle, elle est ratée si on y est mal assis!

Relier le présent et l'histoire

La restauration du parc du château d'Ancy-le-Franc fut une autre occasion de me plonger dans l'histoire. Dessiné pour la famille Clermont-Tonnerre par un grand architecte de la Renaissance, Sebastiano Serlio, ce palais est ceint d'un parc de 50 hectares ayant connu différents tracés depuis le XVI^e siècle, palimpseste qui en fait toute la beauté. J'ai été chargée de tisser un lien entre ces époques, jusqu'à nos jours. Le domaine étant privé, je jouissais d'une plus grande liberté que pour un projet public. La direction régionale des affaires culturelles (DRAC), qui finançait une partie des travaux, avait néanmoins son mot à dire.

À l'issue d'un dialogue avec le propriétaire et la DRAC, j'ai proposé un schéma directeur mêlant interprétation du passé et touches de nouveauté – celles-ci étant néanmoins des clins d'œil à l'histoire. La première réalisation touchait aux parterres faisant face à l'édifice.

Nous avons commencé par des prospections géophysiques, pour savoir si les dessins d'archive dont nous disposions avaient été effectivement réalisés, ou s'il s'agissait d'études. Il s'est avéré que le plan du jardin tracé par le marquis de Courtanvaux dans la première moitié du XVIII^e siècle, mais reprenant le style XVII^e, avait été mis en œuvre. Je n'ai pas modifié la fondation des parterres, c'est-à-dire leur structure de base. Je n'aurais eu aucune raison de le faire, puisque leur environnement n'avait pas changé. Les dimensionnements et les dispositions de cette époque étaient très bien conçus.

Toutefois, si je m'étais contentée de tracer sur les parterres ce que l'on appelait à l'époque des *turqueries*, interprétations de tapis ottomans, le résultat aurait été d'un grand ennui. Depuis, en effet, la façon de concevoir l'articulation entre un bâtiment et ses jardins s'est transformée. Je devais trouver une sensibilité qui appartienne à notre époque, sans trahir l'histoire des lieux. J'ai décidé de m'inspirer de tableaux de plantes exotiques qui ornaient la Chambre des Fleurs du château. J'en ai agrandi 100 fois certains motifs, pour en faire le dessin d'un parterre. Il en ressortait un mélange de familiarité et de surprise. Touche de modernité supplémentaire, j'ai enserré les végétaux d'un gravillon de quartz blanc. Dans ce premier parterre, j'ai planté des fleurs vivaces, des œillets, dont j'ai découvert plus tard qu'elles étaient très employées au XVII^e siècle. Les voliges ont été réalisées par un spécialiste de la pose de garde-fous sur les autoroutes. Les archéologues avaient imposé que nous ne descendions dans le sol au-delà de 30 centimètres, dans la perspective de futures fouilles. Ne pouvant creuser, j'ai rehaussé le terrain! Le second parterre que j'ai conçu était plus classique, mais a toutefois nécessité de déplacer et de remettre en eau une fontaine qui faisait office de sculpture dans le parc. Si l'on en croit le prix des Victoires du paysage que m'a valu cette réalisation, il semble qu'elle ait touché nos contemporains et les amoureux du patrimoine.

Raconter des histoires dans l'espace

L'apport des architectes paysagistes s'exerce aussi sur des édifices a priori moins nobles. Prenons l'usine de retraitement de déchets du port de Rouen, dessinée par l'architecte Claude Vasconi. Elle est implantée sur le terrain des anciens chantiers navals, dont la fermeture avait constitué une immense souffrance pour les Rouennais. Symboliquement, il était important que le site accueille à nouveau des travailleurs. En référence à ce passé, Claude Vasconi a fait de l'édifice un impressionnant paquebot. La relation entre l'homme et son environnement reprenait sens : telle est, à mes yeux, la véritable écologie.

Le creusement des fosses du bâtiment nécessitait de retirer de grandes quantités de terre. J'ai exclu de l'évacuer par camion, solution anti-écologique contradictoire avec l'activité de l'usine. Puisque l'architecte faisait de celle-ci un bateau, j'ai créé des flots avec la terre disponible, sous forme d'ondulations paysagères.

Tous mes projets sont ainsi l'occasion de raconter une histoire à travers l'espace. Pour traduire un lieu, j'observe, je me plonge dans les archives et je fais parler le commanditaire. Somme toute, c'est lui qui réalise le projet. Je ne suis qu'une passeuse.

Sur un mode plus ludique, j'ai fait du parc du château de Buffavent le théâtre d'un roman de cape et d'épée. Son propriétaire avait commandé une "salle mousquetaires" à un architecte, qui s'en trouvait fort désemparé. Qu'à cela ne tienne, j'ai traduit la consigne dans le paysage, en parsemant ses 10 hectares de références aux héros d'Alexandre Dumas : une tour de guet dans un arbre, un gigantesque jeu d'échecs, en référence aux parties que disputaient Richelieu et Louis XIII, ou encore un potager rappelant les festins des mousquetaires. Le jardin offre une descente vers les ferrets de la reine, symbolisés par des fontaines qui scintillent telles des diamants grâce à des billes de verre...

Le travail du temps

Les réalisations des architectes paysagistes ont la particularité de s'exprimer dans le temps, à mesure que croissent les plantes. Si elles sont bien entretenues, elles ne font qu'embellir. Il en va tout autrement pour les architectes, dont les bâtiments sont soumis à une inexorable détérioration. C'est pourquoi, avant toute chose, j'interroge le client sur la manière dont il entend entretenir l'espace. A-t-il des jardiniers à demeure? Quel budget peut-il consacrer au suivi des espaces? La réponse détermine la conception même du jardin. Les particuliers, s'ils ont apprécié mon travail, m'en confient souvent l'entretien. C'est ainsi que je supervise depuis plus de trente ans le parc du Relais & Château Le Vieux Logis à Trémolat. J'y avais imaginé un décor dissimulant habilement, par des boules de buis, la piscine que le propriétaire construisait en face du restaurant. Le budget ne me permettant pas d'acheter des buis adultes, j'avais planté l'équivalent de petites salades, grosses comme le poing... Autant dire que ce client a dû s'armer de patience avant de juger du résultat. Cela étant, il y trouve aujourd'hui un retour sur investissement, puisque la piscine et son écrin de verdure incitent ses hôtes à prolonger leur séjour.

Pour ne pas trop frustrer un commanditaire, je m'efforce de trouver un équilibre entre un effet immédiat, obtenu par exemple grâce à des végétaux grimpants, qui poussent à grande vitesse, et un résultat qui s'épanouira dans la durée.

Lorsque le client est une commune, je demande que nous passions un contrat de surveillance de suite. Je souhaite m'assurer que l'entreprise chargée de l'entretien durant les premières années respectera l'idée originelle du projet. Certains établissements publics n'hésitent pas à nous accorder trois ans de suivi.

Le temps joue en notre défaveur dès lors que l'espace est laissé à lui-même. J'en ai fait la triste expérience avec le square Jules Verne de Rouen. Il s'inscrivait pourtant dans un projet municipal ambitieux visant à restructurer un quartier assez dur, dessiné dans les années 1955-1960. Plutôt que d'investir dans les bâtiments, la ville avait choisi de travailler sur l'urbanisme et le paysage. Les habitants n'auraient plus à descendre leurs chaises à l'ombre des arbres des parkings. De nombreux paysagistes ont été sollicités pour réanimer ce quartier.

J'ai été chargée du parc Jules Vernes, d'une grande tristesse, mais recelant des atouts cachés avec ses alignements d'arbres et sa profondeur. Les squares sont souvent l'occasion de créer du mobilier, notamment pour les enfants. Je souhaitais placer en son centre un élément qui intéresse les petits et les grands. J'ai demandé au sculpteur Daniel Graffin de réaliser une volière, gloriette parsemée de papillons mécaniques qui battaient des ailes lorsque les enfants pédalaient sur les jeux placés au sol.

Ce projet avait été énergiquement porté par le maire de l'époque. Les habitants y avaient été associés. Nous l'avons livré à la veille d'élections municipales. Or, le nouvel élu a jugé que les habitants des cités environnantes avaient davantage besoin de terrains de football que de jardins. De fait, le parc est tombé en déshérence. J'en ai alerté le service des espaces verts. Il était dommage de laisser l'espace se dégrader, non seulement parce que la ville y avait beaucoup investi, mais encore parce qu'il appartenait aux riverains : je l'avais construit avec eux. Le 14 juillet 2018, la volière a été vandalisée à coups de Caddie enflammés. Elle a brûlé. Personne n'a pris soin de m'en informer. La municipalité s'en désintéressait manifestement. Nous voyons ici combien le travail de l'espace est de nature politique.

Débat

L'affirmation d'une profession

Un intervenant : Comment se segmente et s'organise le métier d'architecte paysagiste? Les cabinets d'architecture ont-ils leurs propres paysagistes?

Laure Quoniam : Quand les grandes agences d'architecture ont constaté que le paysage prenait une importance grandissante dans les appels d'offres, elles ont recruté des paysagistes. Cette solution leur est moins coûteuse que de recourir à des prestataires. Il leur arrive toutefois de faire appel à nous ponctuellement. Parfois aussi, elles ont besoin d'afficher leur association avec un grand nom de la profession.

La vie est plus difficile pour les paysagistes que pour les architectes. Quand ces derniers construisent un hôpital, ils sont occupés pendant cinq ou sept ans! Les commandes les plus importantes pour les paysagistes sont les parcs urbains, mais de tels projets sont rares. C'est pourquoi la grande majorité des paysagistes travaillent sur des projets d'urbanisme, qui sont mieux rémunérés et offrent le plaisir d'intervenir sur de grands sites.

Int.: Comment décririez-vous l'apport spécifique des architectes paysagistes? Lorsque des commanditaires font appel à vous, est-ce pour travailler sur le végétal ou sur l'espace ouvert?

L. Q. : Étant architecte de formation avant d'être paysagiste, je porte une attention à l'espace. Je souhaite améliorer les lieux de vie, que cela passe ou non par le végétal. Je travaille évidemment beaucoup avec ce dernier, mais le fait d'être architecte me permet plus facilement d'envisager la construction d'une fontaine ou d'un mur. Certains de mes confrères sont des botanistes ou des biologistes. Leur vision du métier diffère de la mienne, et ils sont sollicités pour d'autres raisons que moi.

Les commanditaires qui me connaissent savent que j'ai l'habitude des grands sites patrimoniaux, que j'ai une démarche artistique et que je m'attache à exprimer un lieu dans un récit spatial. Cela étant, les clients ont rarement une connaissance assez subtile des questions paysagères pour solliciter délibérément le professionnel le plus apte à répondre à une situation précise. Ils ne savent pas toujours choisir leur interlocuteur. Leur perception s'affinera avec le temps.

Int.: Certains projets mobilisent plusieurs intervenants, dont un architecte, un paysagiste, voire un artiste. Comment s'organise la relation entre ces acteurs? Qui décide, par exemple, de recourir à un artiste?

L. Q.: De nombreux professionnels d'autres disciplines peuvent être sollicités, selon les besoins du projet : écologues, ingénieurs, fontainiers, éclairagistes... Dans le cas d'une réponse à un concours, le mandataire est souvent l'architecte. Le paysagiste peut être son sous-traitant ou son co-traitant. Chacun a une partie à réaliser, avec un budget correspondant. Nous réfléchissons ensemble au projet et devons convaincre notre interlocuteur. Si celui-ci nous a choisis à l'issue d'un concours, c'est qu'il est déjà acquis à nos grandes orientations. Dans le cas du square Jules Verne, j'étais le mandataire en tant que paysagiste. L'idée de travailler avec un sculpteur m'est venue au cours du projet.

Le bon maître d'ouvrage est celui qui soutient votre projet en dépit de l'inévitable cascade de difficultés, qui ne cherche pas à satisfaire des parties prenantes aux exigences contradictoires et qui maintient son budget. C'est rarissime. Pour sa part, le maître d'œuvre doit être souple, écouter son commanditaire, savoir reconnaître qu'il s'est trompé et être capable d'amender son projet. Quand ces conditions sont réunies, le projet fonctionne à merveille.

S'alléger de la complexité du monde

Int.: Comment est constituée votre équipe et comment s'y répartissent les rôles?

L. Q.: Avant le projet du pont du Gard, je travaillais seule. J'ai dû recruter des collaborateurs pour faire face à ce chantier. Ensuite, l'équipe a oscillé entre 5 et 15 personnes. Avec le temps, j'ai appris à mieux choisir mes collaborateurs et à savoir quel type de projet confier à quel profil. Certains ont de solides capacités techniques; ils savent traduire un concept dans une solution sûre et pérenne. D'autres sont plus artistes. J'ai toujours essayé de faire en sorte que chacun allie technicité et liberté de conception.

Il y a quelques années, toutefois, j'ai mis fin à l'agence. Je travaille désormais seule ou en sous-traitance avec certains de mes anciens salariés. J'avais perdu l'engouement des premiers temps; je me sentais usée. J'ai d'abord cru que l'agence se faisait trop lourde, avec sa charge de travail et ses déplacements incessants. J'ai fini par comprendre que les projets urbains atteignaient un tel degré de complexité que je n'y trouvais plus l'espace de liberté qui faisait le sel de mon métier. Les commandes vous confrontent désormais à des contradictions insolubles : votre parc doit rien moins que contribuer au maintien de la sécurité publique, vous devez éviter toute une liste de végétaux censément toxiques, respecter la "palette" de la région – ce qui n'a aucun sens, tant les essences sont voyageuses... Dans ces conditions, il est impossible de nourrir un rapport simple au terrain et aux personnes. Souvent, votre commanditaire attend que vous exprimiez toute l'essence et tous les bienfaits de la nature, alors que lui-même n'a jamais mis les pieds dans la terre. La commande est banalisée, elle devient un cliché. Je ne trouvais plus aucun intérêt à travailler de la sorte. J'avais besoin de me régénérer. J'ai bénéficié d'un état de grâce, car la plupart de mes collaborateurs ont profité de ma décision pour concrétiser des projets qu'ils avaient en tête.

En me libérant de mon agence, j'ai retrouvé une liberté. Je choisis mes projets et mes maîtres d'ouvrage. J'ai par exemple été sollicitée par le propriétaire du château de Vaux-le-Vicomte – référence absolue en matière de jardins – pour imaginer un parterre interprétant l'histoire, à l'image de celui d'Ancy-le-Franc. Il m'a accordé la moitié du budget et du temps nécessaires. La mort dans l'âme, j'ai décliné cette proposition qui ne m'aurait pas permis de travailler convenablement.

Int.: Associez-vous les habitants à vos projets? Peuvent-ils servir de force motrice et de contrepoids à la complexité administrative, technocratique et politique propre à la décision publique?

L. Q.: On sollicite généralement un architecte paysagiste après que les objectifs du projet ont été discutés en mairie ou en établissement public. S'ils sont habiles, les élus affinent le sujet en amont, sondent les aspirations et le degré d'acceptation des habitants vis-à-vis de telle ou telle solution. Nous nous imprégnons des comptes rendus de ces réunions avec la population. Puis, nous rencontrons à notre tour des représentants des riverains. Leur contribution peut nous aider, mais aussi nous freiner quand leurs attentes sont contradictoires. Certains maîtres d'ouvrage

savent très bien mener les débats publics, d'autres pas. Les associations elles-mêmes doivent être constituées et avoir des porte-parole aptes au dialogue.

La qualité des échanges et des objectifs qui en ressortent est déterminante. Dans le cas du square Jules Vernes de Rouen, la concertation a été menée avec talent par la municipalité. Nous avons pu élaborer le projet avec l'implication fertile des riverains. Pour le pont du Gard en revanche, nous avons commencé sous les pires auspices. L'espace à protéger s'étendait sur 50 kilomètres et traversait quelques propriétés privées. Avant même d'entamer une discussion, des lettres d'expulsion ont été envoyées... Le bruit a couru que j'allais bétonner la garrigue. La polémique s'est propagée comme une traînée de poudre. L'affaire a pris de telles proportions que nous avons dû organiser des réunions publiques mensuelles sur divers aspects du projet : son financement, les capacités du parking...

Les cultures du paysage

Int.: Vous avez suivi des études aux États-Unis et exercez en France. Constatez-vous des différences culturelles dans l'approche du paysage et du métier d'architecte paysagiste?

L. Q.: Je suis partie étudier outre-Atlantique à une époque où les États-Unis n'avaient pas la réputation d'être un pays de jardins. La profession y a vu le jour parallèlement à l'érection des premières villes. Traditionnellement, le paysagiste américain est un urbaniste. Il travaille ex nihilo, à partir de la géographie, pour déterminer l'implantation des bâtiments, des circulations, des espaces verts... Frederick Law Olmsted en est l'initiateur, lui qui a dessiné Central Park à New York, mais aussi l'implantation de nombreuses grandes villes américaines comme Saint-Paul ou Chicago.

L'intérêt de fréquenter une université américaine est que l'on y côtoie des collègues venant de tous les continents, chacun apportant sa vision du paysage. J'ai beaucoup appris des approches asiatique et sud-américaine, par exemple. Ces rencontres m'ont aussi permis d'identifier mon propre angle mort, les convictions que je prenais pour des évidences, mais qui n'étaient que des traits culturels. Mon attirance pour les États-Unis tenait aussi pour beaucoup au land art, ce courant artistique qui inscrit les œuvres dans la nature.

L'Europe, pour sa part, jouissait d'une tradition de jardins avant d'entrer dans l'aventure urbaine. Les architectes paysagistes européens sont issus de cette histoire du paysage. Ils prêtent une attention particulière à l'espace public, notion bien moins prégnante aux États-Unis. L'Angleterre a perdu de sa superbe en matière de jardins. Quant à l'Allemagne, elle traite le paysage essentiellement par le prisme de l'écologie, domaine dans lequel elle bénéficie d'une longue histoire. C'est devenu sa marque de fabrique. La Ruhr, cet ancien bassin industriel, est devenue un immense parc! Un architecte paysagiste allemand vous tiendrait un tout autre discours que le mien et vous montrerait de tout autres projets. Les Français sont plutôt réputés pour leur maîtrise du design. En cela, je suis assez française, matinée de culture américaine.

Int.: Certaines villes américaines, comme Phoenix, sont un enchaînement de parcs abondamment arrosés au cœur du désert. Les enjeux environnementaux tendent-ils à s'imposer dans toutes les approches paysagères?

L. Q.: Est-il approprié de reproduire des parcs anglais dans un désert? Voilà ce dont j'aurais débattu si un projet m'avait été confié dans ce contexte. Il y a vingt ans, ce type de question n'était guère posé. Pourtant, les architectes paysagistes savent faire des jardins secs. Il existe toujours une solution qui permet de respecter les lieux. À Ancy-le-Franc, par exemple, dans la perspective de périodes de sécheresse, j'ai dû trouver une alternative à l'alimentation du domaine par un bras de l'Armançon. J'ai tiré parti du sol argileux, qui retient l'eau, pour constituer des réserves pendant l'hiver. Je suis revenue, somme toute, à une pratique traditionnelle.

■ Présentation de l'oratrice ■

Laure Quoniam: architecte paysagiste. Alors qu'elle était étudiante en architecture aux Beaux-Arts de Paris, elle éprouve la nécessité de réconcilier l'acte de bâtir et son ancrage dans le paysage. La découverte du métier balbutiant d'architecte paysagiste lui ouvre la voie d'un engagement professionnel. Par sa sensibilité de peintre, elle voit ses deux métiers s'harmoniser en un. Une nouvelle formation aux États-Unis à la Harvard Graduate School of Design, des rencontres décisives et la proposition unique, à son retour en France, de réhabiliter le site malade du Pont du Gard, son premier projet d'aménagement public, la conduiront à développer son agence.

<u>laurequoniam.com</u>

Diffusion juillet 2019